

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06368 Numéro SIREN : 851 775 700 Nom ou dénomination : A.ALIO
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt 32185

Agrément N° 75900.1110

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 2065

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des
impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012021 et clos le 31122021 Régime simplifié d'imposition ☒ (cochez la case correspondante)
ou réel normal ☐

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐

SIE BOBIGNY
7 RUE HECTOR BERLIOZ
93016 BOBIGNY CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

SASU A. ALIO
20BIS RUE DE GUEUGNON
93140 BONDY

651 85177570000012 4332B
Insp. N° dossier N° Siret Code APE

B EURO
(voir renvoi notice 2065-NOT)

(Cochez systématiquement une case)
(Cochez également le tableau 2050 ou 2033 A ou 2033 B)

Déclaration souscrite en

Francs ☒ Euros

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :
le téléphone : 06.14.69.47.03

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

ENSEIGNES, RIDEAUX ME

(Si votre comptabilité est tenue en euros, vous pouvez choisir de déclarer en euros ou en francs.
Cependant si la comptabilité est en francs, vous devez toujours souscrire en francs.)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(voir renvoi notice 2065-NOT)

1 Résultat fiscal

(report des lignes XX ou XO, 370 ou 372 des tableaux n° 2058-A ou n° 2033-B)
Imposition lors de l'incorporation des bénéfices au capital des PME (art. 219-I-f° du CGI)

BÉNÉFICE

15 636

DÉFICIT

Bénéfice imposable au taux de 33.33 %

Bénéfice imposable au taux de 19 %

2 Plus-values

a long terme imposables au taux de 19 %

3 Abattements et exonérations en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.

entreprises nouvelles art. 44 sexies
entreprises nouvelles art. 44 septies

créées en Corse, art. 208 sexies
créées en Corse, art. 208 quater A

zones d'entreprises art. 208 quinquies
zones franches urbaines art. 44 octies

zone franchise Corse art. 44 decies

bénéfice ou déficit exonéré (indiquer « ou » selon le cas)

plus-values a long terme imposables au taux de 19 %

D IMPUTATIONS

(voir renvoi notice 2065-NOT)

Les crédits d'impôt et avoirs fiscaux indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, avant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà verse au Trésor (Crédit d'impôt et avoirs fiscaux) indiqué sur les certificats joints à la présente déclaration ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprime n° 2065

3. Au titre du précompte acquitté au moment des distributions prélevées sur la réserve spéciale des plus-values a long terme. somme prélevée sur la réserve spéciale montant du précompte à imputer sur l'impôt sur les sociétés

4. Crédits d'impôt et imputations

crédit en faveur de la recherche

rachats d'une entreprise pour ses salariés

autres imputations

E CONTRIBUTION REPRÉSENTATIVE DU DROIT DE BAIL

(voir renvoi notice 2065-NOT)

recettes nettes soumises à la contribution de 1.50 %

recettes nettes soumises à la contribution additionnelle de 1.50 %

certaines locations de droit de chasse ou de pêche 18 %

Si vous participez à la procédure de transfert des données fiscales et comptables, cochez la case ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

n° d'agrément du CGA

BONDY

le 30 AVRIL 2022

Signature et qualité du déclarant

Alioua Mohand (président)

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables

5

Préciser dans le cadre ci-dessus s'il s'agit ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié ; I : Indépendant)

Agrément N° **75900.1110**

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° **2065 Bis**

(2000)

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

(Voir renvois notice 2065-NOT)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts **6**

Payées par la

société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé

du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **7**

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en "(a),(b),(c) et (d)" ci-dessus **8**

(e)

(f)

(g)

(A préciser par nature sur les lignes e à h)

(h)

Montant des revenus répartis **9** total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :
- S.A.R.L. - tous les associés;
- S.C.A. - associés gérants;
- S.N.C. ou S.C.S. - associés en nom ou commandités;
S.E.P. et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.

Pour les S.A.R.L.

Nombre de parts sociales

appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit

2

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

3

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

4

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

Indemnités forfaitaires

5

Remboursements

6

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

7

Remboursements

8

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Remboursements

Indemnités forfaitaires

Remboursements

Agrément N° 75900.1010

N° 10956*02

1

BILAN SIMPLIFIÉ

D.G.I. N° 2033-A 0

(2000)

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.ALIO			
Adresse de l'entreprise		20BIS RUE DE GUEUGNON - 93140 BONDY			
Numéro SIRET*		85177570000012		Code APE: 4332B	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Déclaration souscrite en F 018 € 019 X cocher obligatoirement une case	
		Exercice clos le, en N		31122021	
		N - 1		31122020	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010		012	
	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	75 800	070	75 800
	Autres* (3)	072	24 977	074	24 977
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	100 777	098	100 777
	Total général (I + II)	110	100 777	112	100 777
		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme)	129			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134		17 512	
	Résultat de l'exercice	136		15 636	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		34 248	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 531	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		51 000	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1)	169	25	13 996	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		66 528	
	Total général (I + II + III)	180		100 777	
RETOURS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 bis

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A. ALIO		Déclaration souscrite en		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		F 201		€ 202 X		cocher obligatoirement une case		31122021		31122020	
								1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209			210			
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214			
								218			
								217			
	Production stockée*			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*							224			
Subventions d'exploitation reçues							226				
Autres produits							230				
Total des produits d'exploitation hors T V A. (I)								232	293 602		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stock (marchandises)*							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	78 577		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240			
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)							242	143 913		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)				243			244			
	Rémunérations du personnel*							250	41 237		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	11 478		
	Dotations aux amortissements*							254			
	Dotations aux provisions							256			
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)				259			262				
Total des charges d'exploitation (II)								264	275 206		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	18 395		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280			
	Produits exceptionnels							290			
	Charges financières							294			
	Charges exceptionnelles							300			
	Impôts sur les bénéfices*							306	2 759		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	15 636		
B — RÉSULTAT FISCAL								312	15 636	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318			
	Provisions non déductibles*							322			
	Impôts et taxes non déductibles*							324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330			
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*								342		
	Divers*, (Dont Invest. dans les DOM-10M)	344		créance due au report en arrière du déficit*	346				350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352	15 636	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)							356			
	Déficits antérieurs reportables (Entreprises I.S. seulement)*								360		
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)							366	368		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								370	15 636	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	382					n° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la T V A collectée	374	58 720	Effectif moyen du personnel*	376	1				Montant des prélèvements personnels de marchandises*		
Montant de la T V A déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	38 051	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380				8 800	399		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A. ALIO

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale (1)
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406	
	Autres	410		412		414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430		432		434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446	
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456	
	Matériel de transport	460		462		464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476	
	Immobilisations financières	480		482		484	486	
TOTAL		490		492		494	496	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504	506
	Terrains	510		512		514	516
	Constructions	520		522		524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546
	Matériel de transport	550		552		554	556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	566
TOTAL		570		572		574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif (1)	Amortissements (1)	Valeur résiduelle	Prix de cession (1)	Plus ou moins-values	
					Court terme (1)	Long terme
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
TOTAL	578	580	582	584	586	588
				Regularisations	590	592
Resultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CfI art 39 terdecies)						593
				TOTAL	596	598

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

1 Voir notice

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise **SASU A. ALIO**

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agen ^{ts} am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer	
2	charges sociales et fiscales correspondantes	
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

A DÉFICITS ORDINAIRES	Date de clôture des 5 derniers exercices	Déficits imputables	Déficits imputés (ligne 360 du 2033-B)	Déficits reportables col.2 - col. 3
Déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.	N-5	800	804	
	N-4	810	814	818
	N-3	820	824	828
	N-2	830	834	838
(entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)	N-1	840	844	848
TOTAL		850	854	
Déficit de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 372) ou fraction du déficit de l'exercice non imputée sur les bénéfices des exercices précédents (cf. déclaration n° 2039)				860
TOTAL des déficits restant à reporter				870

B AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

Dotations de l'exercice inacceptables d'être admises au régime des amortissements réputés différés.	900	
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs	910	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice	sur la plus-value nette à long terme (tableau 2033-B, incluse ligne 350)	920
	sur le résultat de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 368)	930
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 366)	950	
Amortissements réputés différés restant à reporter	960	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU A. ALIO

Exercice ouvert le 01012021 et clos le 31122021 Durée en nombre de mois 12

A PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

1	Ventes de marchandises	
2	Production vendue - Biens	
3	Production vendue - Services	293 602
4	Production stockée	
5	Production immobilisée	
6	Subventions d'exploitation perçues	
7	Autres produits	
TOTAL A		293 602

B CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

8	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	
9	Variation de stock (marchandises)*	
10	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	78 577
11	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	
12	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	140 233
12bis	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	
13	Autres charges	
14	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	
15	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	
TOTAL B		218 811

C VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B 74 790

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation, et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

L RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL									
Désignation de l'entreprise : SASU A. ALIO N° SIRET : 85177570000012 Date de clôture de l'exercice : 31122021 Nombre d'associés : 1 Nombre de parts : 100.00									
ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre : MR Nom patronymique : ALIOUA Nom marital : _____ Naissance : Date : 07121962 N° département : 99 Adresse : N° : 20bis Type voie : AVE Libellé voie : DE GUEUGNON Code postal : 93140 Commune : BONDY Pays : FRANCE Prénom(s) : Mohand Arab Nombre de parts : 100.00									
Titre : _____ Nom patronymique : _____ Nom marital : _____ Naissance : Date : _____ N° département : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____ Prénom(s) : _____ Nombre de parts : _____									
Titre : _____ Nom patronymique : _____ Nom marital : _____ Naissance : Date : _____ N° département : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____ Prénom(s) : _____ Nombre de parts : _____									
Titre : _____ Nom patronymique : _____ Nom marital : _____ Naissance : Date : _____ N° département : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____ Prénom(s) : _____ Nombre de parts : _____									
ASSOCIÉS PERSONNES MORALES :									
Forme juridique : _____ Dénomination : _____ N° SIRET : _____ Nombre de parts : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____									
Forme juridique : _____ Dénomination : _____ N° SIRET : _____ Nombre de parts : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____									
Forme juridique : _____ Dénomination : _____ N° SIRET : _____ Nombre de parts : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____									
Forme juridique : _____ Dénomination : _____ N° SIRET : _____ Nombre de parts : _____ Adresse : N° : _____ Type voie : _____ Libellé voie : _____ Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____									

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.

Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

[illegible]

I | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS

(en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 1999, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 20 A ou colonne 5 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des cheques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

PLUS-VALUES (voir les explications figurant page 5 de la notice n°2033 bis, rubrique 130)

Inscription des plus-values à long terme à la réserve spéciale

taxées à 19 %

Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent	N-1	1
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices	N-2	2
	N-3	3
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice		4
Sommes non affectées à imposer (voir notice n° 2033 bis page 5)		5
Montant restant à affecter $(1 + 2 + 3) - (4 + 5)$		6

K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A à U du C.G.L.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Resultat fiscal de cette societe determine comme si elle n'etait pas membre du groupe (report du resultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis)

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou -
selon le cas)

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 10 %

- Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère